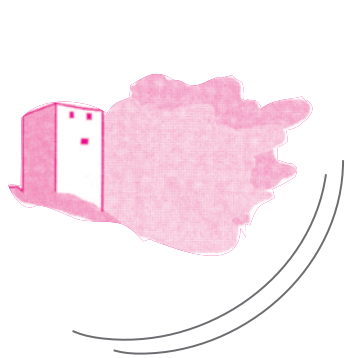




ST-DENIS

info

➔ information municipale • juillet-août 2016 • N°112

MEMENTO

MAIRIE

04 74 38 28 44

Adresse mail : mairie.stdenis@orange.fr

Site : www.mairie-saintdenisenbugey.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

- du lundi au jeudi de 14 h à 17 h
- le vendredi de 14 h à 18 h
- le samedi de 8 h 30 à 11 h 30

PERMANENCES DES ÉLUS

- Les élus (es) du Conseil municipal sont à la disposition du public lors de permanences en mairie.
- M. le Maire sur RDV tous les lundis et mercredis de 16h00 à 18h00
Tél. 04 74 38 28 44
- Les maires adjoints et conseillers délégués : tous les samedis de 9h30 à 11h30 sans RDV.

POLICE MUNICIPALE EN CAS D'URGENCE

Tél. 04 74 38 38 09

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

- Sacs jaunes : tous les lundis des semaines impaires.
Prochains enlèvements :
 - 4 juillet
 - 1^{er} août
 - 18 juillet
 - 16 août
 - 29 août
- Conteneurs ménagers : tous les mercredis.



DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Attention, il n'y aura pas de distribution de sacs jaunes les mois de juillet et août.

■ Réponse de M. le Maire suite à l'article paru le 31 mai 2016 dans le Progrès

Objet : Passage à niveau

Réf. : Article paru dans le Progrès du 31/05/2016

Saint-Denis-en-Bugey, le 10 juin 2016

Direction territoriale SNCF
Rhône-Alpes Auvergne
78 rue de la Villette
69425 LYON Cedex 03

Monsieur le Directeur,

Nous apprenons ce jour par la presse locale (PROGRÈS du 31/05/2016), la réaffirmation de votre volonté de supprimer le passage à niveau N°34 sur notre commune et l'engagement du département à vos côtés afin d'aboutir à une convention de financement des études d'avant-projet.

Comme nous l'avons déjà affirmé dans le cadre du projet de contournement ferroviaire de Lyon nous souhaitons être associés à ce dossier ; les enjeux de cette suppression étant au centre des préoccupations de nos concitoyens.

L'article laisse à penser une suppression du PN 34 dès 2020 par la construction d'une trémie.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir nous tenir informés des suites données.

Vous souhaitant bonne réception et restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations.

Le Maire, Pascal COLLIGNON

Copie : Président du Département



■ Stationner à Saint-Denis

Il est souvent question des difficultés de stationnement, à Saint-Denis comme ailleurs.

Petit quizz local :

- Sauriez-vous dire combien de places de parking sont identifiées à Saint-Denis ?

393 emplacements sont matérialisés au sol ou le seront.

Parmi ces emplacements, 140 sont situés à moins de 330 mètres de la zone centrale et commerciale du village. Soit deux fois 4 mn à pied !

Trois parkings de proximité accueillent les automobilistes :

- Place Jean Macé (70 places)
- Place de l'église (29 places)
- Place Delomini (19 places)

et après l'inévitable période compliquée des travaux, le cœur du village offrira plus de stationnement qu'hier.

- Centre-ville (22 places)

Pour les visiteurs extérieurs au village, un fléchage des activités commerciales et publiques est en cours de mise en place à partir des différents lieux de stationnements.

Tout automobiliste est un piéton qui s'ignore. La bien-séance et la réglementation veulent qu'on ne stationne pas sur les trottoirs, ni devant un portail, ni sur un passage piéton, ni dans une zone sans visibilité ...

A une époque où l'on peut compter plusieurs véhicules par foyer, le stationnement demande vraiment une discipline et une attention particulière.

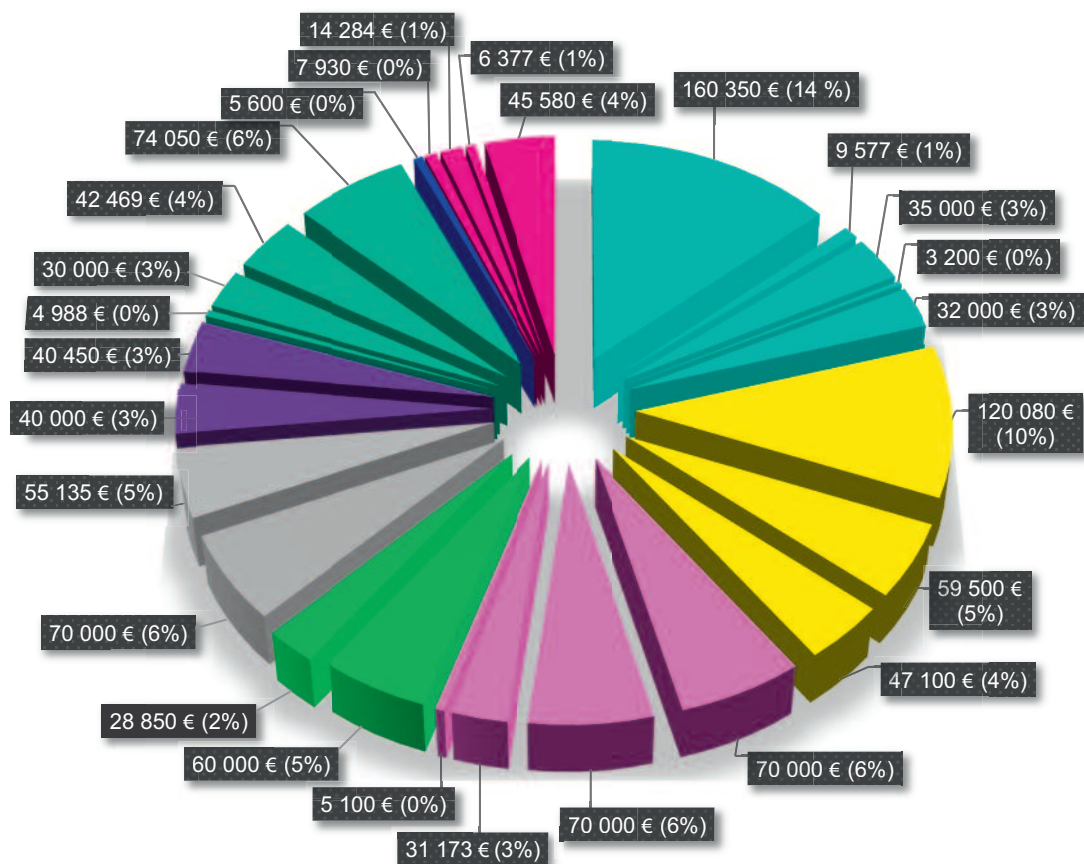
Pour sûr, nos anciens n'avaient pas ce problème. Quoi que ? Un char à bœufs sur la rue Pasteur ne devait pas non plus faciliter la circulation !

Et puis, quelques minutes de marche à pied le matin de bonne heure pour aller chercher son pain ou son journal contribuent à améliorer la santé et permet de saluer quelques connaissances.

Le rédacteur de l'article a, lui aussi, des progrès à faire ... !



Finances



- ECOLE (ATSEM salaires + charges)
- ECOLE (fournitures scolaires)
- ECOLE (TAP)
- ECOLE (TRANSPORT PISCINE)
- ECOLE (restaurant scolaire)
- ADMINISTRATION (salaires + charges)
- ADMINISTRATION (frais de fonctionnement)
- ADMINISTRATION (indemnités des élus)
- BATIMENTS agents techniques - salaires + charges)
- Energie
- Bat entretien
- Eau et assainissement
- ESPACES VERTS (agents techniques - salaires + charges)
- Entretien verts
- VOIRIE (agents techniques - salaire + charges)
- VOIRIE (entretien)
- Salaires + charges affectés à la sécurité communale
- Service incendie
- PARTICIPATIONS - CCAS
- PARTICIPATIONS - Centre de Loisirs
- PARTICIPATIONS - Syndicats mixtes
- Fêtes et cérémonies
- Impôts, honoraires, ...
- Dépenses imprévues
- Opérations d'ordre
- Charge financière

Catherine, notre première adjointe en charge des finances, avait travaillé son sujet comme une malade pour présenter le budget 2016 aux nombreux Sandeniens qui étaient supposés venir lui poser des questions lors de la réunion publique du 4 mai.

Tout était prévu : le rétroprojecteur, les magnifiques tableaux comparatifs, la tenue sobre et élégante, et même le brushing.

Peine perdue : son talent ne s'est exercé que devant 18 personnes dont 14 du conseil municipal et le maire. Les mauvaises langues diront certainement : « *tout le monde s'en fiche* »

Les optimistes préfèrent la version suivante : « *Catherine a la confiance de tous les habitants du village* », sauf peut-être les 3 présents qui ont été vite rassurés par sa brillante intervention.

Voici donc le budget prévisionnel de fonctionnement tel qu'il se présente pour l'année 2016, soit 1 168 793 €. Le budget d'investissement qui s'établit à 781 170 € sera pratiquement exclusivement consacré à la rénovation du cœur de village.

Précision importante : la bonne gestion des finances de la commune a permis, grâce aux économies réalisées les années précédentes d'autofinancer ce projet, et donc, de ne pas recourir à l'emprunt.

L'ensemble des comptes a été contrôlé par la Trésorerie d'Ambérieu qui a salué l'exactitude et le sérieux du travail accompli.

Le verre de l'amitié convivial a été partagé à l'issue de cette réunion publique.



Le Sou des Écoles

organise cette année la farfouille et le bal du 14 juillet. Un appel aux bénévoles est lancé par le président de l'association Nicolas Goulette Tél. 06 58 28 20 18. Pour nos enfants et pour partager un grand moment de convivialité, merci d'entendre cet appel.



SAINT-DENIS-EN-FLEURS

Après un marché aux fleurs satisfaisant (on est passé entre les gouttes !!!), l'association poursuit son partenariat avec la mairie pour embellir la commune.

L'association est toujours à la recherche de bénévoles

LE BÉNÉVOLE : le bénévole (*Activas benevolus*) est un mammifère bipède qui vit en troupes clairsemées au sein des associations. Les bénévoles se regroupent après le coucher du soleil suite à un signal mystérieux : la convocation.

Ces regroupements peuvent durer jusque tard dans la nuit. Ce qui explique que les bénévoles aient souvent les yeux cernés, à l'image de l'ours à lunettes d'Amérique du Sud (*Tremactos ornatus*).

Le bénévole vivrait heureux s'il n'avait un ennemi héréditaire, le «yaka», ainsi nommé car il ne sait prononcer que deux mots : «Ya qu'à».

Le «yaka» se caractérise par un petit cerveau et une grande gueule. Anonyme, inactif, tapi bien à l'abri dans son coin, le «yaka» attend. Il attend le moment où le bénévole commettra une erreur, un oubli, une maladresse, pour se dresser et lancer son venin.

Alors, une fois atteint, le bénévole développera une maladie grave : le découragement. Les premiers symptômes de cette maladie implacable sont rapidement visibles : absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour la télévision, sourire attendri devant une canne à pêche. Le «yaka» prolifère, contrairement au bénévole qui a du mal à augmenter ses effectifs.

Il n'est donc pas impossible que les bénévoles décimés par le découragement disparaissent et que, dans quelques années, on ne rencontre plus cette espèce que dans les zoos. Alors, pour tromper leur ennui, les «yakas», avec leur petits cerveaux et leurs grandes gueules, viendront leur lancer des cacahuètes et se souviendront avec nostalgie du temps béni où le bénévole abondait et où ils pouvaient le décourager impunément avec la complicité de deux autres oiseaux de mauvaise augure :

- les «focons» (dont le cri de ralliement est «faut qu'on, faut qu'on»)
- les «foquils» aux remarquables talents d'inaction et d'inutilité.



3 à 12 ans



Centre de Loisirs Saint Denis-en-Bugey

Été 2016

du 6 juillet au 5 août
et

du 22 au 26 août 2016



Des vacances de folie !

Tél: 07 82 51 29 77

site: saintdenis.lesfrancas.net

Accueil

Le centre de loisirs, géré par les Francas de l'Ain, accueille les enfants et les jeunes de 3 à 12 ans. Horaires : de 9h à 17h, avec un accueil possible dès 7h30 et jusqu'à 18h.

Les repas

Les enfants prendront leur repas, livré par RPC, à l'accueil de loisirs en présence des animateurs et partageront un goûter dans l'après-midi.

A prévoir :



Le programme des activités

du 6 au 15 juillet : «Arts du cirque et du théâtre»
jonglerie en tous genres, mimes, jeux de prononciation, d'improvisation, d'expression... Mets-toi dans la peau d'un vrai clown pendant ces deux semaines.

Peinture rupestre, fabrication d'arcs, sculpture...

du 1er au 5 août : «Objets volants» : viens bricoler toutes sortes d'objets à faire voler, planer, décoller... (cerfs-volants, boomerangs, fusées, allumoirs, mini mongolfière...)

du 22 au 26 août : «La légende du roi arthur» : Preu chevalier de la table ronde, pars à la conquête du Graal avec l'aide du roi Arthur et de Merlin l'enchanteur mais prends garde à la maléfique fée Morgane !

Les sorties prévues :

jeudi 7 juillet :
Une journée sous chapiteau à St Denis les Bourg (stage cirque)

mercredi 13 juillet :
Course d'orientation dans la forêt de Seillon

vendredi 22 juillet :
Baignade à Bouvent

vendredi 29 juillet :
Grotte de Cerdon

jeudi 4 août :
Envol des objets fabriqués + baignade à Bouvent (canoe pour les + de 8 ans)

vendredi 26 août :
Animation au Monastère Royal de Brou + grand jeu dans la forêt de Seillon.

* susceptibles de modification ou d'annulation en fonction des contraintes

Tarifs (journée entière avec repas)

Tarifs habitants de Saint Denis-en-Bugey			
QF 0 - 400	QF 401-600	QF 601-800	QF + de 800
0,95 € / h	1,05 € / h	1,15 € / h	1,20 € / h
Tarifs habitants extérieurs			
QF 0 - 400	QF 401-600	QF 601-800	QF + de 800
1,15 € / h	1,25 € / h	1,30 € / h	1,35 € / h

Ajouter 0,30 € / goûter par jour et par enfant.

Pour les bénéficiaires des bons vacances de la CAF, il faut déduire

5€, 6,50€ ou 8€ par jour.

Le centre bénéficie du soutien financier de la CAF (aide déjà déduite).

Règlement à l'inscription. Possibilité de payer en plusieurs fois. Chèques vacances et CESU acceptés. (nous ne rendons pas la monnaie).

Informations et inscriptions

• Au centre de loisirs (à côté du stade)

- le samedi 11 juin de 10h à 12h

- les mercredis de 10h à 11h et de 14h à 18h

- les jeudis de 17h à 18h30

Pensez à apporter votre numéro d'allocation CAF, les photocopies de justificatifs d'aide (CAF, CE...), des vaccinations et de votre attestation d'assurance responsabilité civile.

Le règlement intérieur et la fiche d'inscription sont

téléchargeables sur le site internet des Francas

Places limitées. Pour garantir la qualité de l'accueil des

enfants, les inscriptions seront closes le 24 juin.

Ensuite, les inscriptions seront possibles

dans la limite des places disponibles.

www.lesfrancas.net/sdenis



MEMENTO

DÉCHÈTERIES AMBÉRIEU ET LAGNIEU

• Horaires du 1^{er} octobre au 31 mars :

→ Du lundi au samedi
8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 18 h 00

• Horaires du 1^{er} avril au 30 septembre :

→ Du lundi au samedi
8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 19 h 00

Restaurant scolaire sandenien

Le restaurant scolaire propose d'ouvrir ses services aux seniors de notre commune et faire du repas un moment intergénérationnel.

- Si vous avez 65 ans révolus,
- Si vous souhaitez partager un repas avec les juniors,

Rapprochez-vous de l'équipe du Restaurant Scolaire Sandenien
au 06 33 13 69 96



Calendrier des manifestations

JUILLET

Vendredi 1^{er} Fête de l'école - Sou des écoles *École*

Dimanche 3 Repas d'Été - Boule du Moulin *Salle du moulin*

Jedi 7 Jeudi rencontre - Club de l'Âge d'Or *Salle polyvalente*

Jedi 14 Défilé du 14 juillet - Municipalité *Rue Pasteur*

Jedi 14 Farfouille et bal - Sou des écoles *Salle poly = place Jean Macé*

Jedi 21 Jeudi rencontre - Club de l'Âge d'Or *Salle polyvalente*

Jedi 28 Jeudi rencontre - Club de l'Âge d'Or *Salle polyvalente*

Vendredi 29 Challenge Deschaud 18h - Amicale Boules *Clos Iosti*

AOÛT

Mercredi 3 Coupe AJC 8h - Amicale Boules *Clos Iosti*

Samedi 27 Pétanque récréative + challenge Bertin - Boule du Moulin *Salle du moulin*



Info

■ Vous souvenez-vous du lavoir ?

Ce colosse qui siégeait depuis de nombreuses années rue Jules Ferry, avait été démonté puis stocké à proximité du stade de foot pour laisser place à l'actuel restaurant scolaire achevé en février 2012.

Le jardin public vient tout juste d'accueillir le lavoir dans son état d'origine. Bientôt, une toiture soutenue par une charpente traditionnelle viendra le couvrir, apportant au site un cachet supplémentaire. Durant les travaux, un soin particulier est apporté à la préservation de l'environnement : les véhicules portant les charges lourdes pourraient abîmer la pelouse. Les entreprises intervenantes se sont engagées à la remettre en état si toutefois des traces de roues persisteraient.

N'en déplaise aux lavandières, pour la sécurité de tous et le respect des budgets, le bassin ne sera pas remis en eau.



AVANT

ACTUELLEMENT
(en cours d'installation)



ST-DENIS info

Lettre municipale d'information • Tél. 04 74 38 28 44 • Fax 04 74 46 80 95
Responsable de la publication : Béatrice Riquelme • mairie.stdenis@wanadoo.fr
Conception et réalisation : Armano studio - St Denis en Bugey • Tél. 04 74 38 21 27